



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse
Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse
Appel à candidature pour les Mastères

Référence :
SCO-FOR-01-00
Date de création :
01/06/2023

Appel à candidature Mastère recherche en Finance

Co-diplomation avec l'institut supérieur de Gestion de sousse (ISG) 2023-2024

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à ses Mastères (Régime LMD) pour l'année universitaire : 2023-2024

Type de Mastère	X	Recherche	Professionnel
Parcours	Mastère recherche en Finance		
Nature de la diplomation	Co-diplomation avec l'institut supérieur de Gestion de sousse (ISG)		
Type de formation	Formation Normale		
Mode d'organisation de la formation	Présentielle		

Objectif général de la formation	le master Finance vise à former des spécialistes de la finance de marché et d'entreprise, dotés d'une solide formation théorique et méthodologique. Il forme des spécialistes en finance pour les institutions financières et les services financiers des entreprises. En plus, le master Finance constitue une première étape pour des thèses de finance afin de former des enseignants-chercheurs pour l'université.
---	--

Perspectives académiques	L'obtention du diplôme donne accès à la possibilité de s'inscrire au doctorat de sciences de gestion.
---------------------------------	---

Métiers visés par l'offre de formation	Le Mastère de recherche en Finance permet d'accéder aux institutions financières et aux services financiers des différents établissements notamment les grandes sociétés et les groupes de sociétés et à plusieurs corps de contrôle publics relevant notamment du ressort du Premier Ministère (Cour des comptes...) et du Ministère des Finances (CMF...). Métiers visés (RTCM) : M1201- Analyse et ingénierie financière ; C1301- Front office marchés financiers ; C1302- Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers ; C1205- Conseil de gestion de patrimoine financier
---	---

Responsable(s) pédagogique(s)	Pr. Abdelmonem Snoussi monem_snoussi@yahoo.com
--------------------------------------	---



A. Procédures et critères de recrutement

Effectif total à retenir	Mastère de recherche	30 étudiants
Spécialité à retenir	Licence en science de gestion + licence en science économiques (ou tout autre diplôme équivalent)	
Nombre des étudiants hors ISFFs et ISGs à retenir	Maximum 8 étudiants (26,6%)	
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score. - Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B* Affichage de la liste définitive.
Dates clés à retenir	- Date limite d'inscription en ligne - Résultats de la présélection - Entretiens oraux pour les présélectionnés et apport du dossier en papier. - Résultats de sélection finale - Inscriptions sur le site www.inscription.tn - Démarrage des cours	du 05 juin au 02 Juillet à partir du 06 Juillet du 12 au 15 Juillet à partir du 31 Juillet. Du 01 au 06 Aout. Le 14 Septembre

*Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B :

Liste A : liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le Score ₁ (environ 100 étudiants)
Liste B : Cette liste cite les candidatures refusées dès la première présélection.	-liste des Etudiants de l'ISFFs/ISGs ayant un score ₁ inférieur à 11. -Etudiants hors ISFFs/ISGs ayant un score ₁ inférieur à 12. -dossiers non conforme ou manquants ou hors délais. -dossiers avec 2 redoublements ou plus.

B. La présélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISGs

(<https://isgs.rnu.tn/fra/mastere/>) et ce entre le 05 juin et le 02 juillet 2023. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISFFs et ISGs la page officielle FB de l'institut, les invitants à présenter, lors de l'entretien oral, leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous.

→ Remarques importantes :

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ La préinscription sur le site de l'ISG de Sousse, n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux mastères au maximum.
- ✓ La précision de l'ordre du choix de mastère (1^{er} et 2^{ème} choix) est obligatoire. Le 1^{er} choix sera validé si le candidat est retenu dans deux mastères.
- ✓ Les candidats avec deux redoublements seront éliminés automatiquement.



Appel à candidature pour les Mastères

C. Les documents à fournir

Les candidats sélectionnés sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier).

- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISGs.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- lettre de motivation (à remplir en ligne avec le formulaire) qui sera notée dans le score final.
- 3 photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, expériences professionnelles, ...etc.).

D. Calcul du score

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score. Le score est calculé par la sommation entre la moyenne des moyennes corrigées (**MMC**), un bonus sur crédit (**Bc**).

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$

La moyenne corrigée de chaque année

= moyenne générale de chaque année – malus redoublement – malus contrôle

Malus redoublement = 1 point (les dossiers avec 2 redoublements seront rejetés automatiquement)

Malus contrôle = 0.5 point.

$$\text{Bonus crédit} = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse
Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse
Appel à candidature pour les Mastères

Référence :
SCO-FOR-01-00
Date de création :
01/06/2023

A. Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Savoir être et attitude (respect, modestie, apparence soignée, tenue correcte,...) (2pts)	
Qualité de l'expression orale et capacité de mener une discussion (2pts)	
Compréhension des questions et interactivité (1pts/Question) (max 3pts)	
Structuration des idées et capacités de synthèse (2pts)	
Maitrise des notions de base relatives au pré-requis du mastère (3 questions fixées par le jury sur les trois matières principales ou de spécialité) (3pts/Question)	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (tenir compte de la lettre de motivation rédigé dans le formulaire) (2pt)	
Total	Note / 20

$$\text{Score}_{final} = 0,7 * \text{Score}_1 + 0,3 * \text{Note orale}$$

Remarques concernant les candidats avec licence appliquée (ancien régime)

Les candidats qui ont un diplôme de licence appliquée (ancien régime) seront ordonnés après calcul d'un score final comme suit :

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée S5}}{3}$$

Pour la troisième année L3 ne sera retenue que la moyenne de S5